

ÉDITION 2017

BATI

MARSEILLE

9 et 10
septembre
2017

SAMEDI 9
SOIRÉE FESTIVE
PALAIS DU PHARO

CUP

MÉDITERRANÉE

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formulaire en ligne via Baticup-med.fr

PARTICIPEZ !

☎ 04 91 23 26 20

✉ CONTACT@BATICUP-MED.FR

MARSEILLE PROVENCE
M2017
CAPITALE EUROPÉENNE
DU SPORT


SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE MARSEILLE



FACEBOOK.COM/BATICUP.MED | FLICKR.COM/BATICUPMED
BATICUP-MED.FR

PARTENAIRE OFFICIEL
MARSEILLE PROVENCE CAPITALE
EUROPÉENNE DU SPORT 2017

Avis de course



REGLES APPLIQUEES : Cette régata est régie par :

1. Les Règles de Course à la Voile 2017/2020
2. Les règles de classes concernées
3. Le présent Avis de Course
4. Les Instructions de course et leurs annexes
5. Le règlement de course de la BATICUP Méditerranée.

ADMISSIONS : L'inscription est ouverte aux voiliers monocoques jaugés OSIRIS (ex HN), IRC et CIM.

INSCRIPTIONS : Les dossiers d'inscription sont à adresser **avant le 1er septembre 2017** :
BTP 13 Services - BATICUP Méditerranée,
344 boulevard Michelet - 13009 Marseille

La validation des inscriptions et des listes d'équipage s'effectuera à la Société Nautique de Marseille (Quai de Rive Neuve - 13007 Marseille)

- Vendredi 8 septembre 2017 de 14h à 18h30
- Samedi 9 septembre 2017 de 8h à 9h30
- Dimanche 10 septembre 2017 de 8h à 9h30

Les concurrents devront présenter, leur licence valide avec cachet médical ou certificat médical, l'autorisation parentale pour les mineurs, la carte d'identité OSIRIS (ex HN), IRC et CIM de leur voilier, leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

PARCOURS : Type bananes ou côtiers.

PENALITES : Pour les règles autres que celles du Chapitre 2 : Rotation d'un tour.

CLASSEMENTS : Le classement sera établi selon les articles de l'annexe A2 des RCV. La régata sera validée si au moins une course a été courue. Le système des points retenus sera le système de points à minima. Quatre courses devront être validées pour enlever le plus mauvais résultat.

PUBLICITES : Epreuve de catégorie C de publicité, conformément à l'annexe 1 des RCV.

LICENCES : Tous les membres de l'équipage devront obligatoirement être en possession de la licence FFV 2017 visée par un médecin (ou certificat médical) à présenter lors de la confirmation des inscriptions du bateau.

AMARRAGE : Les voiliers seront amarrés gratuitement à la Société Nautique de Marseille sous la seule responsabilité du propriétaire ou du skipper à partir du 7 septembre et jusqu'au 11 septembre au plus tard.

Demande à faire directement auprès de la Société Nautique de Marseille (regate@lanautique.com Chantal Benigni 04 91 54 32 03).

SOUVENIRS : La BATICUP Méditerranée offre des « packages équipage » (cadeaux souvenirs de la régata) en proportion de la longueur du bateau.

Des tee-shirts de la BATICUP Méditerranée édition 2017 supplémentaires pourront être achetés sur place au tarif de 15 €.

FRAIS D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription varie selon la taille du bateau engagé. Dans tous les cas, il comprend :

- la « participation aux courses »
- les « apéritifs-cocktails »
- les « petits-déjeuners et open gouter »
- pour tout l'équipage
- les « packages équipage »
- le « DVD photo » de la régata

TARIF BATEAU

Longueur du bateau	Montant de l'inscription	Packages inclus
Moins de 10m	405 € HT Soit 486 € TTC	5
Moins de 12m	505 € HT Soit 606 € TTC	7
Plus de 12m	605 € HT Soit 726 € TTC	9

SOIRÉE DES ÉQUIPAGES



Samedi 09 septembre
19h30

Palais du Pharo
Marseille

43,5 € HT
soit 52,20 € TTC/personne

Réservation indispensable

Règlement de course



A retourner avant le 1er septembre 2017

Accompagné de la fiche d'inscription à la régata, de la carte d'identité OSIRIS (ex HN) IRC ou CIM du bateau et du règlement

à l'ordre de : **BTP 13 Services** - BATICUP Méditerranée

344 Boulevard Michelet - BP 138 - 13276 Marseille Cedex 9

1. La moitié de chaque équipage participant à la BATICUP Méditerranée devra exercer une profession dans le BTP
2. Chaque bateau admis à courir devra prendre, pour la manifestation, le nom :
 - d'une entreprise de Bâtiment ou de Travaux Publics
 - d'un groupement professionnel participant à l'acte de bâtir
 - d'une société commerciale « fournisseur » des entreprises de bâtiment.

Dans ce dernier cas, la société ne sera admise à régater que si elle est « Partenaire » de la BATICUP Méditerranée.
3. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou refuser l'inscription d'un bateau ou la dénomination commerciale apposée sur un concurrent participant à la BATICUP Méditerranée, et ce dans toutes les parties de la manifestation.
4. Chaque concurrent participant à la BATICUP Méditerranée s'engage à :
 - Arborer les pavillons, cagnards ou banderoles fournis par les organisateurs aux emplacements précisés par eux pendant la régata et au port.
 - Ne pas arborer d'inscriptions publicitaires sur pavoisement, bateau ou équipiers qui n'aient reçu accord préalable des organisateurs.
5. Seul les « Partenaires officiels » de la BATICUP Méditerranée auront le droit d'être visible, sur tout support que ce soit, à terre comme sur mer sauf dérogation de l'organisation.
6. La participation aux régates et à la manifestation vaudra de l'ensemble des termes du présent règlement.
7. L'inobservation de l'un quelconque des articles du présent règlement particulier entraînera la mise hors course immédiate du bateau et l'exclusion de l'équipage de l'ensemble de la manifestation.

A..... le

L'affréteur ou le skipper

Signature (faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »)

Fiche d'inscription



A retourner avant le 1er septembre 2017

Accompagné de la fiche d'inscription à la régates, de la carte d'identité OSIRIS (ex HN), IRC ou CIM du bateau et du règlement

à l'ordre de : **BTP 13 Services** - BATICUP Méditerranée

344 Boulevard Michelet - BP 138 - 13276 Marseille Cedex 9

A F F R E T E U R

Entreprise(s) :

Nom et Prénom :

Téléphone : Adresse email :

S K I P P E R

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable : N° de licence :

B A T E A U : Joindre la copie de la carte d'identité OSIRIS (ex HN), IRC ou CIM)

Numéro de voile : Club

Numéro de cagnard (réservé à l'organisation) :

Club :

Nom du bateau pour les affaires maritimes :

Nom du bateau pour la BATICUP Méditerranée :

Nom de la série : Classe (Cf guide Osiris/IRC/CIM)

A le

L'affrèteur ou le skipper :

Accepte le règlement de course de la BATICUP Méditerranée

Liste d'équipage



Rappels :

- ◇ *La moitié de l'équipage doit impérativement exercer une activité dans le secteur du BTP.*
- ◇ *Chaque membre d'équipage doit obtenir une licence FFV indispensable pour naviguer dans le cadre d'une régate.*

NOM - Prénom	Société	Samedi (cocher)	Dimanche (cocher)	N° de licence

Je m'engage par la présente à respecter le règlement de l'épreuve. Je déclare que je participerai à l'épreuve avec bateau et l'équipage décrit ci-dessus. Je participerai aux épreuves à mes risques et périls et sous ma responsabilité quant aux effets. Il sera de ma seule compétence de juger de l'opportunité de prendre la mer, de participer aux épreuves, et de rester en course.

J'accepte de me soumettre au règlement de la FF Voile et à toutes autres règles qui régissent cette manifestation.

Fait le :à.....

Signature du skipper

VALIDATION INSCRIPTION

DOCUMENTS A FOURNIR

Régate BATICUP Méditerranée

Samedi 9 & dimanche 10 septembre 2017

L'ensemble des pièces justificatives est à fournir afin de valider l'inscription

- Fiche d'inscription ***complétée scrupuleusement***, datée et signée
- Règlement de course daté et signé
- Certificat OSIRIS (ex HN), IRC ou CIM du bateau
- Chèque de règlement en fonction de la taille du bateau
- Chèque de caution - cagnards et drapeau de 100€ (ordre : BTP 13 Services)
- Liste d'équipage

Licence FFV « COMPETITION »

OU

Licence FFV 4 jours ou journalière + certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile (obligatoire)



FORMULAIRE INDIVIDUEL ACHAT LICENCE FFV

Régate BATICUP Méditerranée Samedi 9 & dimanche 10 septembre 2017

ATTENTION : pour régater, il faut avoir une **LICENCE COMPETITION**.
Il faut donc fournir un certificat médical lors de l'achat de la licence auprès de la Nautique

A renvoyer par courrier complété avec votre règlement (par chèque à l'ordre de **SNM**)

SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE (SNM)

Quai de Rive Neuve – Pavillon Flottant - 13007 MARSEILLE
Tél. 04 91 54 32 03

LICENCE FFV CHOISIE (*)

- journalière 14 € TTC (Précisez : samedi 9/09 et/ou dimanche 10/09)
- 4 jours 28 € TTC
- annuelle 55,00 € TTC (valable jusqu'au 31/12/2017)
- annuelle primo 56,00 € TTC (estimation du tarif - base 2017 - valable jusqu'au 31/12/2018)

NOM DU BATEAU POUR LA BATICUP

PERSONNE RESPONSABLE A CONTACTER

Nom & Prénom

Tél

Établir un reçu à l'ordre de

.....

EQUIPIER

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE / /

ADRESSE



BATICUP
Méditerranée

(*) Pour toute précision concernant les licences, contacter la SNM au 04.91.54.32.03 ou regate@lanautique.com

Licence(s) à récupérer auprès de la SNM

Régate BATICUP Méditerranée *Samedi 9 & dimanche 10 septembre 2017*

HEBERGEMENT BATEAU

Les voiliers seront amarrés gratuitement à la Société Nautique de Marseille (SNM) sous la seule responsabilité du propriétaire ou du skipper à partir **du 8 septembre et jusqu'au 11 septembre au plus tard**. Priorité est donnée aux bateaux venant de l'extérieur.

Demande à faire directement auprès de la SNM au 04 91 54 32 03 ou regate@lanautique.com.

CERTIFICAT MEDICAL

OBLIGATOIRE pour chaque membre d'équipage

Certificat Médical de non contre-indication à la pratique de la voile

LICENCE FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE (FFV)

OBLIGATOIRE pour chaque membre d'équipage

A acheter auprès de la SNM (ou tout autre club nautique) sur place ou en les commandant à l'avance via formulaire téléchargeable **sur baticup-med.fr** (onglet Inscription>Informations pratiques).

Les licences sont à récupérer dès que possible afin de valider l'inscription.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION BATEAU

A faire auprès de l'équipe d'organisation BATICUP **dès le 8 septembre - 14h30**, dans les locaux de l'Espace Nautique (en face du Pavillon flottant SNM) :

- Inscription de tous les équipiers
- Présentation des licences & certificats médicaux de tous les équipiers
- Récupération des cagnards contre caution
- Récupération des packages équipages (dotation forfaitaire/bateau)
- Récupération des instructions de course et du mémo des régatiers
- Récupération des bracelets d'accès à la soirée du samedi si vous y participez



CAUTION CAGNARDS ET DRAPEAUX

Chèque de caution de 100 € (ordre : BTP13 Services)

à adresser à BTP 13 services avant le 7/09 ou à remettre sur place contre remise des cagnards et du drapeau.

REPAS

Prévoir un casse-croûte à bord pour chaque membre d'équipage et chaque jour de régates.

Bon à savoir : Le restaurant « La Nautique » propose des paniers repas (commande 48h avant)

Pour toute réservation, appelez au 04 91 33 01 78

FEUILLE D'EMBARQUEMENT - OBLIGATOIRE

A émerger par chaque skipper responsable de son équipage avant chaque départ en mer.

FLAMMES- Fournies par la SNM

A récupérer à l'issue du briefing des skippers le samedi 9 septembre à 10h00 (*fournies par la SNM*)

SOIREE DES EQUIPAGES - SAMEDI 9/09

A respecter S.V.P. **Horaire d'arrivée 19h30**

Bracelet d'accès ou autre moyen d'identification remis par l'organisation. **OBLIGATOIRE**

Merci à chaque affréteur d'attendre à l'accueil ses invités si les bracelets n'ont pu leur être remis ou si leurs noms ne nous ont pas été communiqués.

RESULTAT DES COURSES

Samedi 9/09 : affichage Hall SNM en fin d'après-midi

Dimanche 10/09 : affichage Hall SNM résultats et remise des prix à 17h00 sur le quai

Publication en ligne sur www.baticup-med.fr

